

# / 30000 EMPLOIS MENACÉS

25 septembre 2014

**LA MINISTRE SÉGOLÈNE ROYAL RECONNAÎT AVOIR BIEN IDENTIFIÉ LE RISQUE DE LA PERTE D'EMPLOI POUR 30 000 SALARIÉS DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES.**

Vendredi dernier FO Énergie et Mines, au travers du syndicat EeFO, principal syndicat du commercialisateur d'Énergie de GDF Suez, a rencontré le Ministère du Développement Durable et de l'Énergie dirigé par Ségolène Royal, ainsi que la commission à l'Assemblée chargée de l'étude sur la loi sur la transition énergétique.

FO a indiqué qu'avec l'ouverture du marché à la concurrence, la fin des tarifs régulés de Vente (TRV), les obligations de service public incombant aux fournisseurs historiques (EDF, GDF Suez, Entreprises Locales de Distribution), 30 000 emplois directs et indirects risquent de disparaître dans les 5 ans à venir si l'État ne fait pas respecter le statut du Personnel des Industries Électriques et Gazières.

## INÉGALITÉ ENTRE LES ENTREPRISES HISTORIQUES ET LES « NOUVEAUX ENTRANTS »

Ce statut, qui s'applique aujourd'hui à 157 Entreprises et 145 000 personnes, régit les règles sociales des Entreprises de production, de transport, de distribution et de commercialisation de gaz naturel et d'électricité en France.

Les « nouveaux entrants » sur le marché : Direct Énergie, Lampiris, ENI, etc. refusent de respecter les règles sociales françaises et mettent en place un véritable dumping social.

« **Direct Énergie, Lampiris, ENI, etc. refusent de respecter les règles sociales françaises et mettent en place un véritable dumping social** ».

Le marché est donc à ce jour totalement déséquilibré et les emplois historiques fondent comme neige au soleil sans pour autant être compensés en France.

Le ministère reconnaît avoir bien identifié le problème et envisage de faire évoluer la règle dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, qui va être débattue dans quelques jours à l'Assemblée Nationale.

Le fera-t-elle? 30 000 emplois sont en jeu.

D'ores et déjà, une trentaine de députés et de sénateurs de tous bords politiques se sont engagés à soutenir la demande légitime de ces salariés dont l'avenir est en suspens.

25 septembre 2014

## LES EFFETS POSITIFS DE L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE NE SE FONT PAS SENTIR

L'ouverture du marché de l'Énergie à la concurrence devait faire diminuer les tarifs pour les Particuliers et les Entreprises. La réalité des faits démontre qu'il n'en a rien été et que les prix ont augmenté de manière continue.

« **L'ouverture du marché de l'Énergie à la concurrence devait faire diminuer les tarifs pour les Particuliers et les Entreprises. La réalité des faits démontre que les prix ont augmenté** ».

FO attend donc maintenant que Mme Royal et que les députés et sénateurs prennent leurs responsabilités et évitent une véritable casse sociale. Pour cela, il faut simplement que l'État fasse respecter les textes législatifs ainsi que ses engagements passés, qui étaient de conserver le statut des Personnels des Industries Électriques et Gazières, malgré les privatisations et l'ouverture à la concurrence.

**Il n'y a plus de temps à perdre.**

**C'est maintenant qu'il faut agir pour que demain soit synonyme d'avenir pour les 30 000 salariés travaillant dans le domaine de la commercialisation d'Énergie en France.**

**CONTACT :**

**Jean Pierre Vallery**  
*Délégué Syndical Central FO GDF Suez*  
**06.16.26.59.04**